DOLLAR 70,12¢ US -0,18

OR 287,20$ US -1,90

ARGENT 8,654$ +0,020

QUESTIONS D'ARGENT

MONTRÉAL 3347,40 -20,42

TORONTO 6594,94 -30,55

NEW YORK 7846,50 -100,91

UBI, c'est bien fini

HÉLÈNE BARIL
Le Soleil

QUÉBEC — Après des mois d'agonie, le projet d'autoroute électronique UBI de Vidéotron est bel et bien enterré. Cinq ans et 29 millions $ plus tard, les six membres du consortium ont signé hier son avis de décès.

À l'origine, UBI — pour Universalité, Bidirectionnalité et Interactivité — devait relier électroniquement 1,5 million de foyers du Québec et coûter 750 millions $. Dans les faits, après avoir accumulé les retards, l'expérience pilote menée dans 20 000 foyers au Saguenay s'est révélée un échec.

Un échec qui est attribué à un ensemble de raisons

Selon le directeur de la technologie du consortium, cet échec est attribuable à « un ensemble de raisons ». La principale, c'est que la technologie choisie était limitative. « Quand UBI a vu le jour, Internet n'existait à peu près pas », a-t-il expliqué.

Ainsi, un des membres du consortium, la Société canadienne des postes, a ouvert un bureau de poste virtuel sur Internet avant même de pouvoir concrétiser son projet de serveur postal sur UBI.

Le consortium UBI sera dissous le 31 décembre. Les quatre personnes qui y travaillaient encore perdront leur emploi, de même que neuf autres chez Vidéoway, qui pourraient toutefois être replacés ailleurs dans l'entreprise.

Vidéotron a englouti 8 millions $ dans l'aventure, en plus des biens et services fournis au consortium. Pour les autres membres du consortium, les pertes varient selon leur participation. Hydro-Québec et la Société canadienne des postes, qui détenaient 20 % des parts, perdent 5 millions $ chacun. Loto-Québec, la Banque Nationale et la Corporation Hearst, tous partenaires à 10%, perdent 2,6 millions $ chacun.

Par son Fonds de l'autoroute de l'information, le gouvernement du Québec avait investi 5 millions $ dans UBI pour permettre à ses différents ministères de diffuser leurs messages sur l'autoroute électronique. Dans ce cas, les pertes sont minimes parce que d'une part, l'argent n'a pas été entièrement versé et d'autre part, les ministères se sont assurés que le contenu de leurs messages pourrait être transféré sur Internet, si l'expérience d'UBI n'était pas concluante.

Vidéotron a perdu plusieurs millions de dollars

Malgré son échec, Vidéotron a souligné hier que l'expérience pilote du Saguenay a été positive pour tout le monde. « Les résultats ont démontré que le medium offre des avantages certains au plan de la présentation visuelle et multimédia et de la mise en valeur des services », a soutenu le président du consortium, M. André Chagnon, qui est aussi président de Vidéotron.

UBI ne sera plus, mais Hydro-Québec poursuivra son expérience pilote d'autogestion de l'énergie dans les foyers du Saguenay jusqu'à la fin de l'hiver. Vidéotron, de son côté, continuera d'offrir des services et des jeux Videoway.

Exfo prend de l'expansion

L'entreprise spécialisée en électro-optique prévoit tripler ses ventes et embaucher 500 personnes

LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

M. Germain Lamonde, président d'Exfo.

PIERRE ASSELIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — La compagnie Exfo prévoit créer plus de 500 emplois à Vanier d'ici cinq ans grâce à la mise sur pied d'une division qui lui permettrait de tripler ses ventes. À condition de trouver la main-d'oeuvre dont elle aura besoin.

Le président d'Exfo, Germain Lamonde, annonçait, hier, le lancement de ce projet qui représente un investissement de 15,2 millions $. Le ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, Roger Bertrand, dévoilait pour sa part une contribution gouvernementale qui pourra atteindre 2,8 millions $ du Fonds de développement industriel.

AVEC DES ÉTAPES PRÉCISES

Exfo vise à devenir le premier fabricant mondial d'équipements de mesure et de test pour la fibre optique, indiquait, hier, M. Lamonde, et la compagnie entend atteindre son objectif en suivant des étapes précises.

La prochaine étape, révélait-il, c'est de franchir le cap des 1000 employés et des 100 millions $ de chiffre d'affaires, et c'est ce qu'il prévoit réaliser avec ce projet. Exfo devrait embaucher plus de 130 personnes en 1998 et au moins autant l'année suivante.

Mais ce ne sera ni la recherche ni la mise en marché qui présentera le plus grand défi selon lui.

« Notre plus grand risque sera de trouver les gens qu'il faut pour réussir ce qu'on entreprend. Il y a une rareté de ressources humaines en technologie et nous serons constamment en situation de carence pour les 10 ou 15 prochaines années au Canada dans ce domaine. Il faut trouver un moyen de convaincre les jeunes de se diriger vers des carrières dans le logiciel, l'électronique et l'opto-électronique, autrement nous ne serons pas en mesure de relever ce défi-là. »

L'entreprise déplore la rareté de candidats compétents en technologie

RECRUTEMENT À L'ÉTRANGER

Exfo a d'ailleurs recruté, en dehors du Canada, « des spécialistes reconnus qui ont eu un impact majeur sur notre compagnie. Il est important d'être ouverts sur cette question et de faciliter l'immigration pour ces cas-là », a-t-il lancé à l'intention du ministre Bertrand. Ce dernier a indiqué que cette question serait abordée dans la politique économique que son gouvernement s'apprête à présenter.

M. Lamonde est par ailleurs volontairement resté vague sur le créneau visé par la nouvelle division — « des instruments de mesure pour protocoles de télécommunications » — afin de ne pas ameuter la compétition, dit-il.

La stratégie d'Exfo est simple, résume le jeune dirigeant: il faut bien cibler le marché pour ensuite se classer parmi les trois principaux fabricants. « De cette façon, on peut influencer le marché au lieu d'être forcé de suivre les autres. »

PREMIÈRE DIVERSIFICATION

Exfo s'est ainsi concentré tout d'abord sur le marché des appareils à mains, pour les tests et mesures sur fibre optique, dont elle occupe aujourd'hui le premier rang, affirme Germain Lamonde. Elle a ensuite réalisé une première diversification dans le marché des instruments scientifiques, où elle se classe aujourd'hui au 2e rang.

La nouvelle division représente une deuxième diversification pour l'entreprise. Les investissements serviront surtout à la recherche et développement ainsi qu'à la mise en marché. La compagnie emploie présentement près de 300 personnes.

Mercedes doit retarder la vente de la petite Smart

FRANCFORT (AP) — Nouveau problème pour Mercedes. Après le lancement difficile de la Classe A, le constructeur allemand s'apprête à retarder de six mois la commercialisation de la Smart, le petit modèle biplace fabriqué en Lorraine, a confirmé, hier, Daimler-Benz. La Smart ne sera donc lancée qu'à l'automne 1998.

Selon le prochain numéro de l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, Jurgen Schrempp, le président du groupe Daimler-Benz, a décidé ce report afin de prendre le temps de remédier à des défaillances décelées dans la qualité du véhicule, en particulier au niveau du châssis.

Un porte-parole de Daimler-Benz a confirmé ces informations. D'après lui, les problèmes de qualité qui sont apparus lors du lancement de la Classe A ont convaincu Jurgen Schrempp de soumettre la Smart à une batterie de tests supplémentaires, afin de présenter aux consommateurs un véhicu-

Voir MERCEDES en B2 ➤

REUTER

Mercedes avait présenté la Smart au salon de l'auto de Francfort, au mois de septembre.

Création de la Société de développement du magnésium

La SGF, le Fonds de solidarité et Sofinov y ont investi 30 millions $

MARIE TISON
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — La Société générale de financement, le Fonds de solidarité des travailleurs et Sofinov ont investi 30 millions $ pour favoriser l'implantation d'une industrie de la transformation du magnésium au Québec.

Cette mise de fonds initiale permettra de mettre sur pied la Société de développement du magnésium, une société en commandite qui investira dans des projets de transformation prometteurs.

« Les projets dans le secteur primaire, comme celui de Magnola, garantissent une source de matière première considérable au Québec, a déclaré le président du conseil et chef de la direction de la Société générale de financement du Québec (SGF), M. Claude Blanchet. Avec la société, nous irons un peu plus loin en implantant une base industrielle solide qui favorisera l'émergence d'entreprises de transformation du magnésium. »

Le Québec compte actuellement une importante usine de production de magnésium, celle de Norsk Hydro, à Bécancour. Au début du mois de novembre, un consortium comprenant notamment Noranda a annoncé la construction d'une usine de magnésium de 720 millions $ à Asbestos. L'usine Magnola produira son magnésium à partir de résidus miniers d'amiante.

30 % DE LA PRODUCTION

Grâce à cette nouvelle capacité de production, le Québec pourra produire 30 % de tout le magnésium produit dans le monde.

En conférence de presse, M. Blanchet a déclaré que le Québec devait éviter ce qui s'est passé au niveau de l'aluminium, un métal qui était surtout transformé à l'extérieur des frontières.

« Nous aurions dû commencer bien avant », a déclaré M. Blanchet. Il a affirmé que le magnésium était un produit promis à un bel avenir. Il sera de plus en plus utilisé dans le monde, notamment dans le secteur de l'automobile.

Alors que l'augmentation de la demande totale pour le magnésium primaire devrait tourner autour de 4 % par année, la demande de magnésium pour le moulage sous pression de pièces structurales pour l'industrie automobile devrait augmenter de 12 % par année.

Le magnésium est 36 % plus léger que l'aluminium et 77 % plus léger que l'acier, ce qui permet de produire des automobiles plus légères, et donc de diminuer les besoins en carburant.

La Société de développement du magnésium cherchera notamment à favoriser l'entrée de PME québécoises dans la transformation du magnésium en facilitant le transfert de technologie.

Il pourra être question d'attirer au Québec des firmes étrangères qui ont de la difficulté à se développer ailleurs, a déclaré M. Denis Dionne, le président de Sofinov, une filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Le premier vice-président exécutif du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ), M. Gabriel Savard, a déclaré que les projets envisagés par la Société de développement du magnésium devraient entraîner la création d'environ 700 emplois bien rémunérés, et de plus de 1500 emplois indirects.

Le directeur général de la société devrait être nommé au début de 1998.

MÉGAPORCHERIE DU GROUPE BRETON

Le Nouveau-Brunswick est préféré à la Beauce

PIERRE APRIL
Presse canadienne

■ QUÉBEC — Le ministre québécois de l'Agriculture Guy Julien a vainement tenté d'empêcher le Groupe Breton de Saint-Bernard-de-Beauce d'investir 24 millions $ au Nouveau-Brunswick.

C'est le député de Beauce-Nord Normand Poulin qui a demandé, hier en Chambre, au ministre de préciser les mesures qu'il a prises pour tenter de faire profiter le Québec de cet investissement alors que le propriétaire de l'entreprise agricole, M. Christian Breton, a lui-même affirmé qu'il aurait choisi le Québec s'il s'était davantage senti appuyer par le ministère de l'Agriculture.

« Il y a eu des rencontres avec le Groupe Breton, a expliqué M. Julien. Mais il s'agit là de décisions internes de l'entreprise. »

Le ministre a expliqué que l'argument voulant que le ministère néo-brunswickois soit plus accueillant et les règlements moins astreignants, était douteux puisque même la Fédération des agriculteurs francophones du Nouveau-Brunswick « est à la recherche des meilleurs moyens pour améliorer la cohabitation entre les producteurs agricoles et les ruraux suite à la levée de boucliers provoquée par un projet d'installation de porcherie dans le Nord du Nouveau-Brunswick ».

« Nous, a précisé M. Julien, on l'a fait le débat social sur ces questions. La loi 23 sur le droit de produire a été adoptée de même que les grandes orientations gouvernementales. »

Le ministre a aussi expliqué que la décision du Groupe Breton d'installer une mégaporcherie au Nouveau-Brunswick, qui doit créer pas moins de 225 emplois, a pu être guidée par le fait que ce goupe a déjà des installations dans cette province.

« Qu'il fasse de l'expansion, a indiqué le ministre, moi, je n'ai pas de problème avec ça. Il a le droit de le faire et il aurait pu, avec tous les moyens qu'on a, le faire ici. Qu'une entreprise prenne des décisions d'affaires, je respecte ça ; mais pas parce qu'au Québec, on n'a pas ce qu'il faut pour le faire. »

Il y a 3200 fermes porcines au Québec. Elles produisent 5 045 000 porcs et fournissent de l'emploi à plus de 32 000 travailleurs.

Avenir incertain de l'usine d'Abitibi à Kénogami

MICHEL HÉBERT
Presse canadienne

■ QUÉBEC — Même si la compagnie s'apprête à moderniser ses équipements, l'avenir restera incertain pour l'usine de Kénogami de la papetière Abitibi-Consolidated, au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Selon le premier ministre Lucien Bouchard, « une épée de Damoclès pèse sur cette usine » qui, munie d'équipements datant d'une autre époque, produit un papier qui n'est plus concurrentiel sur les marchés internationaux.

Interrogé à l'Assemblée nationale, hier, M. Bouchard a confirmé que les négociations portant sur l'avenir de cette usine étaient difficiles et n'a pu prendre d'engagement formel quant au maintien de ses activités à long terme.

« Nous espérons qu'au début de l'année prochaine, il pourrait y avoir une décision qui va être prise par la compagnie Abitibi-Price et Consolidated pour permettre de consolider, à tout le moins pendant un certain nombre d'années, les machines qui existent. »

« Mais nous savons bien qu'il y a une épée de Damoclès qui pèse sur cette usine », a déclaré le premier ministre. C'est le cas d'autres usines de ce genre au Québec, comme la Gaspésia, dans la péninsule gaspésienne.

L'usine de Kénogami a été construite au début du siècle et sa machinerie date des années 20. Elle y produit du papier journal et de la pâte destinée à la fabrication de papier fin.

Aucun investissement global n'y a été fait dans la modernisation des équipements, sinon des améliorations ponctuelles à la chaîne de production. Mais cela ne change rien au fait que « les machines sont désuètes, elles sont démodées », a déclaré M. Bouchard, hier.

Récemment, la réduction de la production a provoqué la mise à pied de 125 des 700 employés de l'usine, le 30 novembre.

250 EMPLOIS EN PÉRIL

Selon le député libéral de Beauce-Nord, Normand Poulin, encore 250 emplois sont en péril à Kénogami, dans la circonscrition de Jonquière, et a invité le député Bouchard à intervenir.

Piqué au vif, le premier ministre a indiqué que tous les niveaux de gouvernement, de même que les gens d'affaires et les milieux communautaires, participaient aux négociations serrées que mènent depuis plusieurs mois les syndicats et la compagnie pour assurer la survie de l'usine.

« Nous allons finir par trouver des solutions avec la coopération de la compagnie », a-t-il conclu.

Nous ne vous offrons que le meilleur!

Un jour de plaisir de plus!

Les originales et les meilleures!

Aubaines mystère

SAMEDI, TOUS NOS MAGASINS OUVRENT À 8 H

Aujourd'hui plus

le samedi 20 décembre et le dimanche 21 décembre

10 % à 50 % de rabais

50 % à 60 % de rabais
Tous les arbres de Noël
Sur nos prix ordinaires.
Boutique de Noël, rayon 540.

15 % de rabais
Gros électroménagers Beaumark®
à prix ordinaire

30 % à 50 % de rabais
Une sélection d'articles à prix ordinaire!

10 % à 25 % de rabais
Presque tous les articles à prix ordinaire, de solde et de liquidation!

Veuillez consulter votre carte Aubaines mystère, ou l'une de celles distribuées en magasin, pour connaître les détails, les exceptions et le règlement. Désolés, aucun bon d'achat différé ne sera émis pour les Aubaines mystère et les offres spéciales.

Nos joyeuses heures de magasinage
• Du lundi au vendredi, jusqu'à 21 h
• Samedi, de 8 h à 17 h
• Dimanche, de 9 h à 17 h

la Baie
Compagnie de la Baie d'Hudson

Vous avez le meilleur pour moins cher

MERCEDES Trop instable

Suite de la B1

le sans risque. Toutefois, à en croire le magazine *PS Report*, la Smart, soumise récemment en Espagne aux mêmes tests de stabilité que la Classe A, aurait montré les mêmes défaillances dans les virages. Cette information n'a pas été confirmée par le constructeur.

La Smart est fabriquée à Hambach par Mercedes en association avec la société suisse SMH, propriétaire de la marque Swatch. Cette voiture urbaine de 2,5 mètres de long est destinée principalement à un public jeune.

Le directeur l'usine, Harald Bostler, a tenu hier soir, à Hambach, rassurer les employés en affirmant « qu'il n'y aurait ni chômage, ni licenciement ».

Il a ainsi annoncé qu'en attendant le lancement de la Smart, « les quelque 1000 employés seraient, pour moitié, provisoirement dirigés vers les centres de Mercedes à Rastatt et Reinningen », en Allemagne, « et que l'autre moitié travaillerait en sous-traitance pour la firme Daimler-Benz sur le site d'Hambach ».

La première voiture était sortie symboliquement des chaînes de cette usine ultra-moderne, le 27 octobre, en présence du président français Jacques Chirac et du chancelier allemand Helmut Kohl. Après une vaste campagne de publicité, la voiture devait être lancée initialement en mars 1998.

En octobre, Daimler-Benz avait déjà dû rappeler les 3000 premiers modèles de la Classe A en raison de problèmes de stabilité. Le constructeur a proposé de rééquiper gratuitement les modèles en service avec de nouveaux pneus et un système électronique permettant d'assurer la stabilité du véhicule dans les virages. Selon Jurgen Schrempp, ces améliorations coûteront 250 millions $ à Mercedes.

ville de SAINTE-FOY

APPEL D'OFFRES
DISPOSITION DE DÉCHETS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS

Des soumissions sont demandées pour la disposition de déchets commerciaux et industriels.

Les formules de soumissions (S.P. 97-135) sont disponibles à compter du 19 décembre 1997, de 8 heures à 12 heures et de 13h30 à 16 heures, à la Division approvisionnements du Service des travaux publics, 715, avenue De Lestres, Sainte-Foy, Québec, G1V 4E1, moyennant un dépôt, non remboursable, de 45,58$ (incluant les taxes). Pour de plus amples informations, veuillez communiquer au numéro de téléphone suivant: (418) 650-7911.

Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la Division archives, jusqu'à 15h30, le 12 janvier 1998.

L'ouverture se fait à la salle B-67, située au niveau basilaire de l'Hôtel de ville, 1130, route de l'Église, Sainte-Foy, à 16 heures, le même jour.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Sainte-Foy, le 12 décembre 1997.

LE GREFFIER DE LA VILLE
RENÉ DAMPHOUSSE

364285

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie GOUTTIÈRES J.M.C. INC., ayant son siège au 698, rue Félix-Leclerc à Pintendre, Québec G6C 1T5 demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

SAINTE-MARIE DE BEAUCE, CE 4 DÉCEMBRE 1997.

Me Jean-Guy Parent, avocat
Procureur de la compagnie

365395

Avis est donné selon l'Article 795 du Code civil du Québec que Françoise Cantin (née Déchêne) est décédée à Ste-Foy (Québec) le 25 novembre 1997.

L'inventaire des biens est détenu au bureau du Montréal Trust au 1800, avenue McGill College, Montréal (Québec) H3A 3K9 pour fin de consultation.

Québec, le 16 décembre 1997

Mary Ng Wan 365390

avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Gouvernement du Québec
Régie de alcools, des courses et des jeux

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les **trente jours** de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les **quarante-cinq jours** de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.**

NOM ET ADRESSE DU REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
FERME B.M. (1987) INC. 2200, chemin Royal Saint-Pierre, Ile d'Orléans (Québec) G0A 4E0	Permis de production artisanale de cidre	2200, chemin Royal Saint-Pierre, Ile d'Orléans (Québec)

Le président-directeur général
Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

AVIS D'INTENTION DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie 2868-4298 Québec inc. ayant son siège social au 530, boulevard du Pont, Bernières, province de Québec G7A 2N9, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 16 décembre 1997
MARTINEAU WALKER
Procureurs de la compagnie

365282

9041-7809 QUÉBEC INC.

PRENEZ AVIS que **9041-7809 QUÉBEC INC.** (la «Compagnie») demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

MONTRÉAL, le 17 décembre 1997.

Les Procureurs,
McMaster Meighen, S.E.N.C.

365460

Corel perd 95 millions $ au dernier trimestre

JAMES MCCARTEN
Presse canadienne

■ TORONTO — À l'issue de l'une de ses pires années financières, la société Corel prévoit une perte de 95 millions $ pour son dernier trimestre de 1997.

Mais la prochaine année sera celle de la reprise pour le fabricant de logiciels qui a rationalisé son système de distribution et qui propose de nouveaux produits et des perspectives de ventes prometteuses, estime le président-directeur général, Michael Cowpland.

Ce dernier s'est dit persuadé que les nouveaux produits de Corel conçus avec le langage Java et répondant aux besoins des internautes sauront prendre une part du lucratif marché des logiciels, dominé par Microsoft.

À la bourse de Toronto, hier, le titre de Corel a perdu plus de 11 % de sa valeur, glissant de 2,87 $ à 2,54 $, un autre camouflet pour ce titre qui s'est déjà échangé à 10,95 $.

Corel prévoit des ventes nettes d'au plus 44 millions $, ce qui ne suffira pas à combler les pertes encourues par la désuétude des logiciels et les retours de marchandise.

Son logiciel le plus connu, WordPerfect, a connu des ventes faibles au cours des neuf premiers mois de l'année, ce qui lui a occasionné des pertes de 137,1 millions $ pour les deuxième et troisième trimestres.

Corel a écoulé 102 millions $ de marchandise lors du dernier trimestre, mais a essuyé des pertes sur ses logiciels de fin de série et 50 millions $ sur des inventaires invendus.

L'entreprise a erré en surévaluant la demande pour ses produits

La société a mis une version 16 bits de WordPerfect à la disposition des utilisateurs de Windows 3.1, jadis l'un des logiciels d'exploitation 16 bits les plus populaires sur PC.

Mais le réveil est dur pour Corel, qui voit maintenant sa clientèle se tourner vers le logiciel Windows 95.

Corel s'est fait une réputation auprès de l'industrie, précise Duncan Stewart, analyste chez Tera Capital, à Toronto, celle d'une entreprise qui surestime la demande des consommateurs. « Il n'y a pas beaucoup de demandes pour ses produits, a dit M. Stewart. Elle a considérablement surestimé le nombre d'acheteurs potentiels de son logiciel. » Si les choses ne changent pas d'ici deux ans, Corel risque de faire l'objet d'une prise de contrôle, a-t-il ajouté.

Corel met actuellement en place un système de livraison qui lui permettra de mieux coordonner sa production à la demande, de façon à limiter les retours de marchandise.

Aucune restructuration ni aucune mise à pied n'est prévue à court terme, a précisé la direction de Corel. Mais la compagnie pourrait bien effectuer des compressions de personnel si la situation ne s'améliore pas.

Microsoft se défend

WASHINGTON (AFP) — Microsoft s'est défendu hier de ne pas se conformer à la sommation d'un juge qui lui interdit provisoirement de lier les fonctions Internet au système d'exploitation Windows, soutenant que d'ôter ces capacités rend inopérant le système central des ordinateurs.

Dans une lettre au département de la Justice, Microsoft souligne qu'il a déjà averti « à plusieurs reprises » que les fonctions de navigation sur Internet « font partie intégrante » de la version de Windows 95 actuellement installée sur les PC, OSR 2.0, et ne peuvent pas en être retirées « sans dégrader substantiellement le système d'exploitation ».

PLAINTE

Le département de la Justice a porté plainte mercredi contre le géant des logiciels, qu'il accuse de ne pas obéir à l'ordonnance du juge Thomas Jackson, annoncée le 11 décembre en attendant un complément d'enquête.

Un jugement sur le fond n'interviendrait pas avant l'été, afin de déterminer si Microsoft viole effectivement la loi antimonopole, comme l'affirment les services antitrust du département de la Justice, en utilisant sa domination des systèmes d'exploitation pour s'emparer du marché d'Internet.

Windows 95 constitue le système nerveux central de 9 PC sur 10.

Schneider vendue à un géant américain de l'alimentation

La transaction devra être approuvée par Washington

■ KITCHENER, Ont. (PC) — Les membres de la famille Schneider ont accepté de vendre Schneider Corp. à la plus grosse compagnie américaine de mise en marché du porc, dans un transfert d'actions évalué à 185 millions $.

Smithfield Foods, de Norfolk, en Virginie, achètera toutes les actions en circulation de Schneider, chaque action de Schneider étant cotée à la moitié de la valeur des actions d'une nouvelle société incorporée, filiale à part entière de Smithfield.

ENTENTE IRRÉVOCABLE

La famille Schneider, qui contrôle plus de 70 % des actions votantes de l'entreprise de Kitchener, a annoncé, hier, avoir conclu une « entente irrévocable » sur l'offre de Smithfield, qui permettra aux actionnaires de Schneider de réaliser un gain hors taxe.

L'entente conduira également à une nouvelle alliance stratégique qui permettra à la marque Schneider de survivre dans le prochain siècle, selon le pdg de la compagnie, Doug Dodds.

« Cette compagnie est entrée dans le XXe siècle avec un projet pour l'avenir et c'est ainsi qu'on entend le quitter », a-t-il dit.

L'entente doit être approuvée par le gouvernement américain avant que les actionnaires ne puissent se prononcer, en janvier ou février. Par la suite, la compagnie deviendra une division de Smithfield, sa direction et ses usines demeurant intactes.

La transaction avec Smithfield est « une bonne affaire pour nos actionnaires, nos employés, nos communautés et notre industrie, parce qu'elle nous placera en meilleure position de concurrence sur le marché international », a ajouté M. Dodds.

L'avenir de la société de 107 ans était incertain depuis le début de novembre, alors que le rival de toujours de Schneider, Maple Leaf Foods Ltd., tentait de l'acquérir pour 129 millions $. Maple Leaf a bonifié son offre à environ 150 millions $, la semaine dernière, mais le conseil de direction de Schneider l'a rejetée.

Le président de l'Association des employés de Schneider, Charles Losier, qui représente les travailleurs de la compagnie à l'usine de Kitchener, s'est dit heureux de la transaction.

Selon lui, une acquisition par Maple Leaf se serait soldée par des pertes d'emplois parce que la nouvelle compagnie aurait aussitôt entrepris de rationaliser ses activités.

Un nouveau recul du surplus commercial

GORD MCINTOSH
Presse canadienne

■ OTTAWA — La vigueur commerciale du Canada a été quelque peu érodée en octobre par un recul important des exportations de marchandises industrielles, de produits forestiers et d'énergie, révèle Statistique Canada.

Les exportations ont atteint 25,07 milliards $, un glissement de 0,6 %, tandis que les importations ont crû de 2,7 % pour s'établir à 24,5 milliards $. Tous les secteurs ont connu une hausse des importations, sauf celui de l'énergie.

Le surplus commercial du Canada, qui était de 1,37 milliard $ en septembre, a donc atteint son plus bas niveau depuis décembre 1993, soit 581 millions $.

Mais les chiffres couvrant la période de janvier à octobre 1997 indiquent un déclin encore plus inquiétant. Le surplus pour ces 10 mois est de 19,37 milliards $ contre 35,46 milliards $ pour la même période en 1996.

TROIS FACTEURS

Selon Statistique Canada, trois événements expliquent un tel glissement.

D'une part, les importations de machinerie et d'équipements ont grimpé en flèche depuis mai 1996, à la suite d'investissements massifs dans les entreprises canadiennes.

D'autre part, l'importation accru d'appareils de fabrication européenne a gonflé le déficit commercial avec les pays de l'Union européenne.

Enfin, la crise financière qui a secoué les marchés asiatiques commence à montrer ses effets sur l'économie canadienne. Alors que les exportations vers les États-Unis ont maintenu leur croissance cette année, le marché japonais s'est refermé depuis décembre 1996.

Par ailleurs, le Canada semble vouloir acheter de plus en plus à l'étranger.

Ainsi, son surplus commercial avec les États-Unis était de 2,05 milliards $ en octobre contre 2,54 milliards $ le mois précédent. Pour les dix premiers mois de l'année, le surplus commercial avec notre voisin américain atteignait 26,6 milliards $, alors qu'il était de 33,4 milliards $ au cours de la même période en 1996.

La balance commerciale canado-japonaise pour le mois d'octobre est restée la même, à 80 millions $. Les dix premiers de l'année se sont conclus par une balance commerciale de 3,06 milliards $ favorable au Canada, en baisse par rapport aux 4,3 milliards $ de la même période en 1996.

Le déficit commercial avec l'Europe s'est élargi. De septembre à octobre, il est passé de 608 à 837 millions $. Il était de 496 millions $ en août.

Ce déficit commercial se chiffre jusqu'à présent à 6,3 milliards $, alors qu'il était de 2,8 milliards $ au cours des 10 premiers mois de 1996.

Les ventes des grossistes ont augmenté de 1,8 % au cours du dernier trimestre de 1997, toujours sur leur lancée de janvier 1996. Elles ont totalisé 24,9 milliards $ en octobre.

Augmentez votre mémoire STANDARD OU EDO
16Mo 59,99
Augmentez votre mémoire et vous pourrez faire fonctionner des logiciels plus avancés sans remplacer votre système actuel.
SOLDE LA COURSE AUX CADEAUX
AUCUN intérêt* en option
SUR TOUT JUSQU'EN AVRIL 1998
*S.A.C. L'intérêt calculé tous les mois est éliminé à la remise du solde à la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. Accumulation des intérêts à partir de la date d'achat. Paiements mensuels minimums requis.
Processeur Pentium® 200MHz de Intel avec la technologie MMX™
Épargnez 100$
COMPAQ PRESARIO 4508
Processeur 200MHz | SYNC DRAM 24MO | Disque dur 3,2Go | CD ROM 16x Max | Télécopieur Modem 33,6K
Multimédia très puissant pour vos besoins du futur
• Cache «Pipeline Burst» 256Ko de niveau 2 • Accélérateur graphiques de 64 bits avec 3D Direct™ avec des textures très vives et des couleurs brillantes • Vidéo MPEG 2 à mouvement perpétuel 13707508 4508
EN DIRECT Le 20 décembre de 10h à 17h Dans nos magasins de Gatineau, Laval et Marché Central
NOUVELLE TECHNOLOGIE MMX™
1679,99 Moniteur en sus
Moniteur, imprimante et scanner Inclus
Processeur AMD K6 200MHz avec la Technologie MMX™
Acer ASPIRE™ 1252
Processeur AMD K6 180MHz | RAM EDO 16MO | Disque dur 2,0Go | CD ROM Max 20x | Télécopieur modem 33,6K
1999,99
Processeur 180MHz avec la technologie MediaGX
COMPAQ PRESARIO 2200
Processeur 180 MHz | RAM 16MO | Disque dur 1,6Go | CD ROM Vitesse 8x | Télécopieur modem 33,6K
1599,99
Achetez un imprimante et un scanner et obtenez un
Rabais de 20$ en extra
HEWLETT PACKARD Imprimante DeskJet 670C
279,99
30 BITS 1 MILLIARD DE COULEURS 600X1200 PPP
Plustek Lecteur optique en couleur Optic Pro 9630P
199,99
Périphériques
SONY Ensemble de 25 disquettes HD formatées pour IBM
AVANT RABAIS 19,99 RABAIS PAR LA POSTE 10,00 APRÈS RABAIS 9,99
THRUSTMASTER QUAKE INCLUS
Manette de jeu X-Fighter
Le X-Fighter vous apporte une grande satisfaction au niveau de la simulation du vol et les jeux de combat aérien. La manette parfaite pour vos jeux d'action favoris.
AVANT RABAIS 77,99 RABAIS PAR LA POSTE 28,00 APRÈS RABAIS 49,99
Gratuit! extension de RAM à 32Mo
COMPAQ PRESARIO
Processeur Pentium® 150MHz
• SyncDRAM de 16Mo • Disque dur de 1,4 Go • Lecteur CD ROM de 14x
2689,99
FUTURE SHOP
INFORMATIQUE • ÉLECTRONIQUE • ÉLECTROMÉNAGERS
Les prix sont en vigueur du 17 au 23 décembre
• PLACE FLEUR DE LYS 552, boul. Wilfrid-Hamel 521-3100
• PLACE LAURIER (Sainte-Foy) 2700, boul. Laurier 650-1999
• CHICOUTIMI 2480, boul. Talbot 698-6701

Juste à temps pour Noël! Léon vous avertit!

"LES VIEUX MEUBLES SONT TOUS EN GRAND DANGER"

★★★★ MAINTENANT ! CHEZ LÉON DURANT 3 JOURS ★★★★

EXTRAVAGANTS

POUR ÉPARGNER VOTRE ARGENT!

Maintenant c'est l'occasion de dire au revoir à ce bon vieux canapé, à ce matelas avachi, à cette table de cuisine brisée, à cette TV floue, à cette chaise grinçante, et ne payez

ABSOLUMENT *RIEN* JUSQU'EN 1999!

VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE SEULEMENT!

AUCUN ACOMPTE!* MÊME PAS LES TAXES! AUCUNS FRAIS D'ADMINISTRATION!

- ✔ AUCUN INTÉRÊT
- ✔ AUCUN PAIEMENTS MENSUELS!
- ✔ AUCUNS FRAIS DE LIVRAISON EN PLUS!
- ✔ LE PLUS BAS PRIX GARANTI PENDANT 90 JOURS!

Léon DEPUIS 1909

LA SEULE CHAÎNE DE SUPERMAGASINS DE MEUBLES AU PAYS

STE-FOY

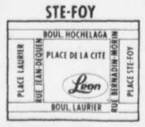

Place de la Cité
2600, boul. Laurier
Ste-Foy
657-6902

VANIER

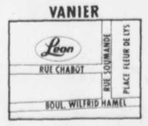

100, rue CHABOT, à proximité des Halles Fleur de Lys
QUÉBEC
683-9600

LAVAL

Centre 2000, boul. Saint-Martin Ouest
sortie 9 de l'autoroute des Laurentides
MONTRÉAL 336-7741
LAVAL 688-3851

GREENFIELD PARK

RIVE-SUD, centre d'achat
3386, boul. Taschereau
MONTRÉAL 861-6968
GREENFIELD PARK 466-9400

MAINTENANT OUVERT TOUS LES SOIRS
du lundi au vendredi, 9h à 21h
samedi 9h à 17h - dimanche 12h à 17h

* S.A.C. Toutes les taxes et le solde sont dus le 15 janvier 1999. Un montant minimum d'achat peut être requis afin de se qualifier pour les plans à paiements différés. Tous les articles sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Les prix, termes et conditions peuvent varier selon les régions. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Les remises "Emportez" ne sont pas disponibles sur tous les articles. Voir en magasin pour les zones où la livraison est assurée. Non applicable sur les achats antérieurs et les articles démarqués. Renseignez-vous en magasin pour d'autres options de facilité de paiement.

LE MARCHÉ BOURSIER

La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote; le j précède le symbole d'une compagnie junior à la Bourse de Montréal; f= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou o= actions assujetties à des règlements; pr= privilégiées; r=actions privilégiées dernier dividende pas encore versé; u= unité de capital-actions; v= dividende variable; wt ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

Montréal

XXM

Indice des valeurs industrielles: 3347,40 en baisse de 20,42.
Volume des transactions : 20,4 millions d'actions.
Titres en hausse: 186. En baisse: 168. Inchangés: 116.

Tendances des 10 derniers jours

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
A et B					
Abi con.	2400	1.40	1.40	1.40	
Ada	8300	1.30	1.05	1.05	-0.10
adtcan	13900	0.25	0.25	0.25	-0.05
Agra	4040	9.25	9.25	9.25	+0.25
aiscourt	1800	0.23	0.23	0.23	+0.03
Albtbi-c	33718	18.70	18.15	18.60	+0.45
Iseferre	103814	4.75	4.40	4.70	+0.30
Agnico e	14108	8.10	7.55	7.55	-0.55
ioprilex	19000	1.30	1.25	1.25	-0.05
Air canada	28641	15.25	14.85	14.90	+0.05
faircan.a	76500	14.05	13.95	13.95	+0.15
Alto.energy	3225	27.50	27.10	27.10	+0.10
Alcan alu	12830	39.70	39.00	39.05	-0.45
Ioigame	27234	1.20	1.08	1.20	
Algo sr.1	100	4.00	4.00	4.00	-0.60
Alict.wt	3124	9.50	9.40	9.40	-0.20
Alliforest	580	23.45	23.45	23.45	+0.40
ialtovista	5000	0.45	0.45	0.45	+0.05
Amnisco	7830	3.74	3.60	3.65	-0.09
Amisk.o	15107	1.30	1.25	1.30	+0.15
ionpl.swis	13000	0.35	0.31	0.35	
iappal	2000	0.45	0.45	0.45	-0.03
iormistic	13150	0.21	0.19	0.21	+0.02
Asbestos	1405	36.00	36.00	36.00	+0.25
Ashton	400	5.15	5.05	5.05	-0.15
fotco i	13796	32.75	32.65	32.65	-0.35
iogyvo	32000	0.07	0.06	0.07	
iourjonor	40000	0.11	0.11	0.11	+0.02
iourizon	16500	0.72	0.68	0.68	+0.03
Avcorp	434	3.60	3.60	3.60	-0.09
Avenor	503675	21.00	20.25	21.00	+0.95
Avtrump	4110	0.45	0.42	0.42	-0.03
Axcan	3861	14.20	14.00	14.00	-0.15
Bc gas	3402	27.80	27.65	27.75	-0.10
Bc telec	162959	45.25	44.15	44.15	-1.85
Bce inc	130308	45.45	44.75	44.85	-0.50
Bce mbl	1366	37.00	36.30	36.70	+0.70
Bce emt	10000	10.05	9.90	10.05	+0.05
Bgr.wt.a	700	3.20	3.20	3.20	+0.20
Bomb.a	440	15.75	15.75	15.75	-0.25
B.lima.sr15	1100	26.40	26.40	26.40	-0.10
Baj.tour	15425	39.00	38.00	38.25	-0.60
Bq.lai.r	4779	19.00	18.00	18.00	-1.00
Blue not	46766	23.90	23.30	23.85	+0.05
Ba.no.sr10	8630	29.20	28.75	29.20	+0.20
Ba.no.sr11	1000	28.25	28.25	28.25	+0.10
Bauneat.no	200	11.70	11.70	11.70	
Bauneat.nk	2000	8.45	8.45	8.45	-0.15
Bauneat.nt	2300	13.60	13.60	13.60	-0.90
Ba.no.sr12	500	27.00	27.00	27.00	
Ba.no.sr13	6518	27.25	26.80	26.95	-1.25
Ba.rv.srl	500	28.60	28.35	28.35	-0.25
Ba.rv.sr4	1750	27.63	27.60	27.63	+0.15
Ba.rv.sr9	1500	27.40	27.40	27.40	+0.65
Ba.rv.sr11	300	28.60	28.35	28.35	-0.25
Ba.rv.sr7	1750	27.63	27.60	27.63	+0.15
Ba.rv.sr9	1500	27.40	27.40	27.40	+0.65
Ba.rv.sr11	300	28.60	28.35	28.35	-0.25
Ba.h-d	2975	34.25	33.75	33.95	+0.05
B.lmp.srf	100	27.15	27.15	27.15	
Ba.c.imp	17831	45.90	45.35	45.50	-0.15
Baue mft	524088	63.75	62.55	62.95	+0.75
Bmo sr4	800	27.35	27.30	27.35	+0.05
Bn.e.eco	22428	65.75	64.75	65.10	-0.45
B ne sr7	3600	29.20	29.00	29.00	
B ne sr8	500	29.75	29.25	29.25	-0.20
B ne sr7	500	29.70	29.70	29.70	-0.25
Barrick	686629	27.05	26.05	26.10	-0.20
Barington	5400	4.10	4.05	4.05	+0.15
Batton	100000	24.00	24.00	24.00	
Beau can	15753	2.85	2.80	2.83	+0.02
Behavr.a	4300	1.75	1.45	1.75	+0.50
Behavr.b	11400	1.35	1.30	1.30	-0.05
Bell.Intl	4033	25.60	20.30	20.30	-0.45
Bennett	4400	5.00	4.81	4.95	-0.05
Bentoli	2450	23.45	23.05	23.45	-0.05
Bertolt	800	2.20	2.20	2.20	+0.20
Bestar	4275	7.25	7.65	7.70	-0.40
Biochem	314289	35.75	33.75	34.00	-1.85
Biomira	29515	3.65	3.00	3.00	-0.65
Bioniche	4000	0.65	0.65	0.65	
Bioxtor	1000	3.65	3.65	3.65	
Boliden.r	2000	3.20	3.10	3.10	-0.20
Bomb.n	1230	19.80	19.80	19.80	-0.20
Bomb.b	51947	29.99	29.50	29.60	-0.30
Borealis.a	2280	5.50	5.40	5.40	
Br.tr.ch.a	1000	3.50	3.50	3.50	
brex	146000	0.08	0.07	0.08	
Bruncor	1570	44.50	44.00	44.00	+0.25

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
C					
C-mac	5778	16.50	16.10	16.20	-0.25
Cae inc.	183654	11.15	10.85	11.15	+0.10
Ccl ind.b	1425	31.00	30.00	30.00	-0.50
Cmac inc	247668	24.25	22.60	23.75	-1.30
Ct fin.	39	54.35	54.00	54.00	+0.25
Calvario	42000	0.16	0.15	0.15	+0.01
Aurizon o	44967	0.73	0.66	0.66	-0.02
Aviner	2000	0.25	0.25	0.25	-0.05
Azcar tec	2000	3.25	3.25	3.25	0.00
Acra mng o	47870	1.98	1.92	1.95	0.00
B split	38610	19.50	18.90	19.20	-0.30
B split n	1700	20.75	20.50	20.50	-0.25
Bc inc	1526063	45.45	44.75	44.90	-0.45
Bce i p	1800	26.85	26.10	26.10	-0.70
Bce i s	1200	26.50	25.75	25.75	-0.75
Bce i s	6500	25.05	25.05	25.05	-0.20
Bce i t	4000	25.05	25.05	25.05	-0.20
Bce mbl	11868	37.00	36.25	36.25	0.00
Bce gas	700	29.50	29.50	29.50	-0.50
Bc gas 6.32	5400	26.50	26.50	26.50	0.00
Bc tel 4.75	530	84.00	84.00	84.00	-1.00
Bc telcom	106979	65.85	64.40	64.70	-1.00
Bfc const	3700	12.00	11.95	12.00	+0.95
Bfc dev	1000	7.50	7.50	7.50	-0.50
Bgr a	34308	10.10	9.85	10.05	+0.05
Bgr o wt	1000	3.20	3.20	3.20	+0.20
Bmr gold a	43000	0.07	0.06	0.07	0.00
Bpi fin	3445	4.25	4.02	4.05	-0.05
Ccl b	349700	16.50	16.00	16.00	-0.45
Ccl ind.a	1100	32.25	32.25	32.25	-0.05
Cae inc	183654	11.15	10.85	11.15	+0.10
Ccl ind.b	1425	31.00	30.00	30.00	-0.50
Cmac inc	247668	24.25	22.60	23.75	-1.30
Ct fin.	39	54.35	54.00	54.00	+0.25
Calvario	42000	0.16	0.15	0.15	+0.01
Aurizon o	44967	0.73	0.66	0.66	-0.02
Aviner	2000	0.25	0.25	0.25	-0.05
Azcar tec	2000	3.25	3.25	3.25	0.00
Acra mng o	47870	1.98	1.92	1.95	0.00
B split	38610	19.50	18.90	19.20	-0.30
B split n	1700	20.75	20.50	20.50	-0.25
Bc inc	1526063	45.45	44.75	44.90	-0.45
Bce i p	1800	26.85	26.10	26.10	-0.70
Bce i s	1200	26.50	25.75	25.75	-0.75
Bce i s	6500	25.05	25.05	25.05	-0.20
Bce i t	4000	25.05	25.05	25.05	-0.20
Bce mbl	11868	37.00	36.25	36.25	0.00
Bce gas	700	29.50	29.50	29.50	-0.50
Bc gas 6.32	5400	26.50	26.50	26.50	0.00
Bc tel 4.75	530	84.00	84.00	84.00	-1.00
Bc telcom	106979	65.85	64.40	64.70	-1.00
Bfc const	3700	12.00	11.95	12.00	+0.95
Bfc dev	1000	7.50	7.50	7.50	-0.50
Bgr a	34308	10.10	9.85	10.05	+0.05
Bgr o wt	1000	3.20	3.20	3.20	+0.20
Bmr gold a	43000	0.07	0.06	0.07	0.00
Bpi fin	3445	4.25	4.02	4.05	-0.05
Ccl b	349700	16.50	16.00	16.00	-0.45
Ccl ind.a	1100	32.25	32.25	32.25	-0.05
Cae inc	183654	11.15	10.85	11.15	+0.10
Ccl ind.b	1425	31.00	30.00	30.00	-0.50
Cmac ind

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II
Président et Éditeur GILBERT LACASSE
Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
Directeur de l'éditorial J.-JACQUES SAMSON
Directeur de l'information MICHEL SAMSON

ÉDITORIAL

Un ami qui dérange

Querelle d'avocats direz-vous en pensant au mémoire que « l'ami de la cour », André Joli-Coeur, a présenté, hier, devant la Cour suprême du Canada. Oui, bien sûr, mais querelle d'avocats extrêmement importante qui peut avoir des répercussions sur la suite des choses tant au Québec qu'au Canada. Depuis des mois, le plan B du gouvernement fédéral, appuyé par la campagne de lettres du ministre Stéphane Dion et le solo de Guy Bertrand et des partitionnistes, a donné une assise juridique solide aux fédéralistes. Pendant ce temps, le Québec décidait de ne pas embarquer sur le terrain juridique.

Donald Charette
DCharette@lesoleil.com

Le factum de « l'ami » vient enrichir l'argumentaire du gouvernement québécois qui, assez ironiquement, ne peut l'utiliser pour le moment car il a répudié en bloc la démarche de Me Joli-Coeur. Après avoir dénoncé sur la place publique, l'avocat de Québec serait bien mal venu d'utiliser son mémoire. À moins que, comme le pensent certains observateurs, ce mal-aimé ne fasse le jeu du Québec en plaidant une cause que le gouvernement ne pouvait prendre. Faire indirectement ce qu'il ne pouvait faire directement somme toute.

Mais que dit ce mémoire exactement ? D'abord que le plus haut tribunal du pays n'a pas à répondre aux trois questions qui lui sont posées par le gouvernement fédéral parce qu'il est un tribunal d'appel, comme le précise la loi constitutionnelle de 1867. Or, aucun autre tribunal n'a eu à se pencher sur cette cause. Deuxièmement, un renvoi n'est pas un appel et le tribunal n'a pas à statuer sur des faits virtuels et des questions politiques.

Ceci dit, si la Cour suprême décidait d'entendre la cause, le mémoire lui suggère de refuser de répondre aux trois questions, une prise de position assez étonnante.

C'est là que se développe l'argument le plus novateur, celui du caractère effectif d'un vote majoritaire sur l'indépendance, qui fait en sorte que les États prennent acte d'un état de fait. La prétention, c'est que ce droit est fondamental, inscrit dans le droit britannique, et qu'il fait partie de la Constitution. Si cela s'avère, il faut en conclure que la Constitution prévoit la sécession du Québec, qui échapperait ainsi à la formule d'amendement de 1982 qui proscrit une déclaration unilatérale.

Cette prétention est appuyée par une sommité mondiale, Alain Pellet, président de la Commission du droit international des Nations unies. Dans son étude déposée en annexe, il dénonce le caractère tendancieux du mémoire fédéral qui affirme qu'un État a besoin de l'accord de « l'État parent ». Surtout, il reproche vertement au gouvernement central d'avoir rédigé ses questions de façon à manipuler la cour qu'il invite à réagir !

Le ministre Stéphane Dion a minimisé, hier, la portée de cet avis qui porte un dur coup au plaidoyer fédéral.

Ça, c'est sur le plan juridique. Au plan politique, le mémoire de « l'amicus curiae » vient ébranler certaines convictions qui nourrissent le discours péquiste. La stratégie du PQ repose sur le fait qu'Ottawa va gagner sur les trois points et que la Cour suprême va rendre illégale la sécession du Québec.

On imagine facilement la quantité industrielle de chemises qui vont se déchirer dans cette hypothèse.

Mais qu'arrivera-t-il si la Cour refuse de se prononcer sur une question politique ou si elle rend un jugement tout en nuances disant, par exemple, que la Constitution ne prévoit pas de sécession, mais que si le OUI est majoritaire, Ottawa devra s'y plier ? Dans le cas de la loi référendaire et lors du rapatriement, la Cour suprême a rendu des jugements politiquement habiles.

C'est tout le calendrier politique qui pourrait en être bouleversé. L'intervention de cet ami lointain a le mérite de secouer certaines certitudes dans les deux capitales.

CARREFOUR DES LECTEURS

Une mauvaise expérience avec Visa Or Desjardins

Qui prend le temps d'aller chez son agent de voyage chercher une assurance d'une journée, spécialement tôt un beau dimanche matin ensoleillé, lorsque vous décidez à la dernière minute d'aller faire un tour dans les Adirondacks ?
C'est peut-être une bonne raison d'avoir la « Visa Or Desjardins » dans son portefeuille, car celle-ci offre cette protection. Quant à la RAMQ, en cas de besoin hors Québec, ses limites sont de 100 $ canadiens par jour en frais d'hospitalisation, et 15 $ canadiens par visite du médecin. Connaissant les coûts médicaux astronomiques aux États-Unis, alors mieux vaut ne pas compter là-dessus.
Mais voilà ! Le problème du client Desjardins commence au moment où celui-ci fait une réclamation.
C'est seulement à cette étape qu'on décide d'évaluer votre dossier médical concernant les exclusions dues aux conditions préexistantes et non au moment de payer vos frais annuels. Donc, vous risquez de payer pour un service auquel vous n'aurez peut-être jamais droit. C'est tout à l'avantage de Desjardins de vous garder ainsi dans l'ignorance, le client n'achète pas ailleurs.
Aussi, cette tactique donne toute la latitude voulue pour fixer la zone d'exclusion maintenant que vous avez payé. Où est la ligne de refus, car il y en a une, entre un simple rhume et le cancer, le sida, les troubles cardiovasculaires, etc. ? Aucun client ne le sait avant sa réclamation.
Cette façon de faire de Desjardins dénote de l'irresponsabilité et du mépris pour sa clientèle. Quand on sait qu'un criminel connaît ses droits dès son arrestation, c'est difficile d'accepter qu'un consommateur ne puisse connaître les siens dès qu'il paye !
Dernier point : ma mère, dont le dossier a été refusé par vous après deux mois d'incertitude, est maintenant assurée à 100 % (avec le même dossier médical) chez un de vos concurrents. Ils ont même eu le professionnalisme de le lui confirmer, tout ça par écrit, dès l'entrée en vigueur de cette assurance.
Alors à tous ceux qui comptent sur Visa Or Desjardins et son Assurance-Voyage pour leur prochain séjour hors Québec, pensez-y bien !
Vous risquez de jouer à la « Loto-Factures » bien malgré vous !
Alain Gravel
Montréal

Doit-on en rire ou en pleurer ?

Mon confrère du SOLEIL, Stéphane Tremblay, m'a présenté comme une journaliste qui aurait utilisé son charme, allant jusqu'à draguer, pour obtenir une rencontre avec un des gardes-pêche impliqués dans la triste histoire des morts suspectes à la rivière Moisie (La journaliste de R-C. a pris les grands moyens pour obtenir une entrevue, 5 décembre 1997 ; A-7). La manchette et l'article m'ont valu du désagrément et ils ont stupéfié mes collègues.

Car pendant deux minutes, on m'entend échanger des banalités avec des gardes-pêche. Deux minutes passées dans un lieu public, derrière le comptoir de la Société de la conservation de la faune, emmitouflée dans un manteau d'hiver.

Loin de vouloir le piéger, pendant ces 120 secondes de conversation banale, j'ai utilisé un stratagème pour convaincre le garde-pêche de me parler isolément alors que ses confrères blaguaient et en remettaient, émoustillés, semble-t-il, par la présence d'une femme inconnue...

Sur la bande, on les entend rire mais leurs propos ne sont pas clairs, si bien que le contexte de la rencontre est occulté pour l'auditeur non averti. Le journaliste du SOLEIL a pris ça pour du dragage. Soit. Laissons-lui son interprétation, à ce jeune homme...

Cependant, il n'y a aucun lien entre cette prise de contact et la rencontre subséquente avec le garde-pêche, comme le démontrent les faits suivants, faits qui n'ont pas été rapportés :

1) dès que j'ai pu parler au garde-pêche en question, dans une pièce attenante, j'ai décliné mon identité, ma fonction et les raisons pour lesquelles je voulais le rencontrer. Je lui ai donné ma carte d'affaires. Cela, on l'entend clairement sur l'enregistrement;

2) nous avons convenu de nous rencontrer après son quart de travail dans un endroit public de son choix. En l'occurrence, nous avons pris un café au restaurant.

C'est donc une journaliste, dûment identifiée, que le garde-pêche a accepté de rencontrer pendant deux heures. Il ne s'est pas présenté à un rendez-vous galant. Pendant ces deux heures, le ton est sérieux, sans équivoque.

Le réalisateur du reportage s'est même joint à nous. Le garde-pêche avait accepté de nous accorder ultérieurement une entrevue télévisée. Pour différentes raisons, elle ne s'est pas réalisée.

Oui, il est vrai que cet entretien a été enregistré à l'insu du garde-pêche. Ce n'était pas pour diffusion et cela n'a jamais été diffusé.

Si le journaliste a entendu cet enregistrement, c'est que la Commission Roberge a sommé Radio-Canada de lui remettre tous les enregistrements effectués dans le cadre du reportage de l'émission *Enjeux*, y compris ceux qui n'avaient pas été diffusés.

Cela comprenait tous les enregistrements qui n'étaient pas prévus pour diffusion. Rappelons quand même ici que ces enregistrements ne sont pas illégaux.

Ce sont deux heures d'entretien, dans le cadre d'une recherche journalistique, que mon confrère du SOLEIL a choisi d'ignorer pour mettre l'accent sur les deux premières minutes. C'est donner beaucoup d'importance à peu de chose et fermer les yeux sur l'essentiel.

Le garde-pêche ne laissait-il pas entendre, lors de son témoignage devant la Commission, que je ne m'étais pas identifiée... contrairement à la réalité, entendue par tous ! Mais cela ne semble pas digne d'une manchette...

Aujourd'hui, je remercie le ciel de ne m'avoir faite ni grande blonde, ni rousse incendiaire et de ne plus avoir 20 ans. Qu'aurait-on imaginé et rapporté ?

En fait, il aurait mieux valu que je sois un homme. Une telle manière de badiner ne m'aurait pas valu de manchette.

Je frémis pour toutes les jeunes femmes, de surcroît si elles sont belles, qui débutent dans la profession et qui désirent faire du reportage d'enquête. Quel traitement va-t-on leur accorder ? Comment va-t-on interpréter leur propos et attitudes ?

Surtout lorsqu'elles se retrouveront en territoire masculin à essuyer des blagues disons... masculines.

En sommes-nous encore là, en cette fin de deuxième millénaire ?

Doit-on en rire ou en pleurer ?

Anne Panasuk, journaliste
Radio-Canada

Des professeurs de médecine rappellent que le tabac tue

Plus d'une centaine de professeurs de médecine des universités Laval, Montréal, Sherbrooke et McGill ont signé cette lettre

Si nous avions les moyens d'entretenir une voiture de course de Formule 1, nous en tapisserions chaque centimètre carré de la carrosserie d'une vérité élémentaire : le tabac tue. Ceci ferait peut-être échec aux milliards que l'industrie du tabac dépense chaque année pour cacher les malheurs que provoquent ses produits derrière une attrayante façade d'événements sportifs et culturels commandités.

Autant de moyens qu'affectionnent les multinationales de la nicotine pour mieux persuader les jeunes, pendant qu'ils tombent sous le charme d'un spectacle, d'essayer de fumer.

Comme nous ne pouvons nous payer ce bolide de Formule 1 pas plus que la séduisante publicité des beaux magazines, nous nous en tiendrons à rappeler quelques facettes des horreurs que suscite le tabagisme :

La cigarette est la principale cause de morts prématurées évitables et il y a maintenant plus de 30 ans que nous le savons. Au Québec, le tabac cause plus de 10 000 décès chaque année ! C'est le plus grand problème de santé publique de notre époque.

Le tabagisme provoque près d'un décès sur cinq et le quart de la mortalité survenant chez les personnes âgées de 35 à 64 ans lui est attribuable. La cigarette augmente considérablement le risque de souffrir de maladies cardiovasculaires et d'accidents vasculaires cérébraux et de périr de mort subite.

En plus de causer plus de 85 % des cancers du poumon, le tabagisme joue un rôle certain dans l'apparition des cancers de la bouche, du pharynx, du larynx, de l'oesophage, de l'estomac, du pancréas, du col de l'utérus, du rein, de l'uretère et de la vessie.

La cigarette cause près de 30 % de toute la mortalité provoquée par le cancer.

Fumer la cigarette pendant la grossesse augmente le risque de fausse couche et réduit le poids des nouveau-nés. Le tabagisme accroît la fréquence des mort-nés et de la mortalité néonatale. La fumée de tabac dans l'environnement est dangereuse pour la santé publique plus particulièrement pour les enfants, chez qui elle augmente la fréquence de l'asthme.

Fumer impose un énorme fardeau à notre société. Aux milliers d'années de vie productives perdues inutilement au Québec à cause de morts prématurées, il faut ajouter les milliards payés en frais de santé sans oublier la souffrance des victimes et de leurs proches.

Pendant ce temps, les jeunes du Québec continuent d'être à la merci d'une industrie corrompue qui consacre des ressources illimitées pour les accrocher au tabac. Le temps est venu de mettre fin à l'anomalie qui autorise une industrie sans scrupule à faire la promotion de produits causant la dépendance, les maladies et la mort. Il est de notre devoir professionnel de limiter la consommation du tabac et de réduire l'exposition à la fumée de tabac dans l'environnement.

À nos gouvernants revient l'obligation d'utiliser toute leur autorité pour réduire la principale menace pour la santé des Québécois. Nous appuyons l'intention du ministre Rochon d'intervenir sur le tabagisme.

Le gouvernement du Québec mérite le soutien de tous les citoyens dans son projet de réglementer le tabac.

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

Un climat de fin de régime à Ottawa

Michel Vastel
MVastel@lesoleil.com

Jean Chrétien n'a plus qu'une obsession: sa place dans l'histoire. Son ego est devenu le critère ultime de décision du cabinet fédéral. Son entourage le protège. Certains ministres le flattent. L'État, c'est lui!

« Je serai toujours chef du Parti libéral quand le Canada entrera dans le XXIe siècle » avait d'ailleurs prévenu le premier ministre. Mais cela ajoute un autre poids sur ses épaules: celui de l'histoire. Depuis qu'il a réussi l'exploit — très rare au Parti libéral du Canada — de remporter deux victoires consécutives, le petit gars de Shawinigan n'est plus seulement le successeur de Brian Mulroney. Il veut maintenant se comparer à Wilfrid Laurier.

Un bon exemple de l'obsession que Jean Chrétien nourrit pour sa réputation personnelle est la pagaille qu'il a semée à deux reprises à la Défense nationale et aux autres ministères concernés par l'achat d'une quinzaine d'hélicoptères de sauvetage. Pendant sa première campagne électorale, en 1993, il avait fait de l'achat d'une cinquantaine d'hélicoptères le symbole des goûts princiers de Brian Mulroney. Les militaires voulaient se payer « une Cadillac »? Chrétien allait y mettre bon ordre!

Trahir une promesse électorale n'a jamais embarrassé un chef du Parti libéral, surtout pas Jean Chrétien qui, depuis 34 ans et 13 campagnes électorales ou référendaires, en a vu d'autres! Mais l'actuel premier ministre commence à accumuler un bilan embarrassant: la renégociation du libre-échange avec le Mexique? Il est plutôt devenu le champion de nouvelles ententes avec l'Asie et l'Amérique latine. La privatisation de l'aéroport international de Toronto? Les négociations avec les contracteurs désignés par l'ancienne administration ont coûté encore plus cher que l'annulation du contrat d'achat des hélicoptères. L'abolition de la taxe sur les produits et services? On sait ce qu'il en est arrivé. Même le fameux avion Airbus réservé aux voyages du premier ministre, que Jean Chrétien surnommait avec dérision le Tajmahal... Il commence à l'utiliser!

L'acharnement du Bureau du premier ministre à bloquer le projet « Cormoran » est sans précédent mais il s'explique. La deuxième majorité consécutive de Jean Chrétien lui confère un pouvoir extraordinaire. En plus, il est le « premier ministre du millénaire », ce qui n'est pas un mince défi...

Ainsi, dans le cas de l'achat des hélicoptères, un deuxième examen des quatre candidatures a conduit au choix d'une version plus modeste du modèle EH-101, devenu le « Cormoran », construit par un consortium franco-britannique. Surpris et mécontent, l'entourage du premier ministre a craint qu'un autre 'flip flop' ne soit la goutte d'eau qui fasse déborder le vase. Pire encore, la Défense nationale, décidément bien accommodante, avait refait une autre évaluation en réduisant ses exigences... Même résultat!

Depuis quelques semaines, le premier ministre est donc isolé au sein de son propre conseil des ministres, car la recommandation de la Défense est appuyée par le groupe des ministres du Québec, en particulier par Alfonso Gagliano, « acheteur » officiel des hélicoptères. Certains ministres rient dans leur barbe en imaginant, le mois prochain, Jean Chrétien prêcher la vertu aux Mexicains et réclamer un traitement équitable pour Bombardier, et se faire répondre qu'il n'a pas de leçon à donner aux autres!

Tout indiquait, cette semaine, que le premier ministre allait finir par « prendre sa pilule »... On aura tout de même risqué la vie des pilotes et des équipages des vénérables « Labrador », on aura perdu quatre ans, et on aura sans doute, au bout du compte, payé aussi cher que le prix négocié par les conservateurs.

Si, pour sauver la face de Jean Chrétien, sa garde prétorienne peut bloquer des bureaucraties aussi puissantes que celles de la Défense nationale, des Travaux publics et Services gouvernementaux, et du Commerce international, imaginez ce qu'elle serait prête à faire pour que Jean Chrétien passe à l'histoire comme celui qui a cassé les reins du mouvement séparatiste.

On a eu un avant goût de la détermination de cet entourage à la récente conférence des premiers ministres. Certes il est choquant de voir un gouvernement gaspiller quelques dizaines de millions de dollars pour réparer les erreurs d'un chef de parti prêt à tout pour gagner ses élections. Mais cela devient particulièrement triste lorsque le même homme joue avec son propre pays et sacrifie à ses caprices les rares talents qu'il a réussi à attirer à Ottawa. Tout au long de cette conférence où on ne discutait que de sécurité sociale, les deux seuls ministres qui avaient quelque chose à dire, Pierre Pettigrew (Ressources humaines) et Allan Rock (Santé), ont été systématiquement tenus à l'écart.

Ce sont plutôt Herb Gray (vice-premier ministre) et Stéphane Dion (Affaires intergouvernementales) qui ont tenu compagnie à Jean Chrétien face aux chefs des gouvernements provinciaux. « Ils ont une vision horizontale des choses », m'a expliqué un des nombreux porte-parole du premier ministre du Canada. Ils sont effectivement habitués à se coucher, tels de bons chiens de garde, aux côtés de leur maître, penseront certains!

Une chose est certaine: un gouvernement fédéral qui préfère l'opinion de Stéphane Dion à celle de Pierre Pettigrew, ou celle de Herb Gray à celle de Paul Martin, est vraiment parti pour la gloire. Mais c'est demain l'an 2000 après tout. Le Québec n'a qu'à bien se tenir...

Note: *Cette chronique fera relâche, comme le Parlement du Canada, jusqu'à la fin du mois de janvier.*

LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES

Jean Chrétien n'a plus qu'une obsession, sa place dans l'histoire. Il veut maintenant se comparer à Sir Wilfrid Laurier.

Le nouveau Bescherelle s'en vient: ouatchez-vous !

Hubert Séguin

Professeur à l'Institut des langues secondes de l'Université d'Ottawa

(NDLR—Le Bescherelle qui est la cible de l'auteur est celui de la nouvelle édition française qui sera vendue dans toute la francophonie, sauf au Canada. Quant à la version qui sera en vente chez nous, elle est faite par la maison montréalaise Hurtubise HMH qui a décidé de ne pas inclure les québécismes douteux acceptés par l'édition française.)

« Il eût fallu que vous nous « enwoyassiez » une lettre avant « d'abadenner » le projet et de « farmer » le dossier; cela nous aurait fort « acmodés », soyez-en bien « açartené ».

C'est bien ainsi que pourront désormais rédiger les futurs usagers du notoire manuel de conjugaison nommé communément *le Bescherelle*, publié chez Hatier (c. 1997), et qui perpétue une tradition vieille d'un siècle et demi sur la base des travaux des frères Bescherelle. Cette maison de Paris vient en effet de concocter une « édition entièrement revue sous la responsabilité scientifique de Michel Arrivé », laquelle atteindra le Québec au début 1998, une fois vendus les stocks verts restants. L'art de conjuguer les 12 000 verbes (lire 6732 V.) change de couleur et de nom, comme le veut périodiquement un marketing de bon aloi: sa couverture passe au rouge avec le nouveau titre *Bescherelle — La conjugaison pour tous — Dictionnaire de 12 000 verbes (lire 10 008)*. La conjugaison pour tous comprend maintenant les Africains (tous pays confondus), les Belges (wallons, sans doute) et les Québécois, comme en fait foi l'index alphabétique qui affuble les verbes hors-hexagonaux des abréviations afr. belg. et québ.

Ces derniers, les verbes étiquetés québécois (sans autre distinction de région, de niveau ou de registre, et comprenant sans doute le français canadien des autres provinces), sont de loin les plus nombreux (de l'ordre de 1 sur 7 de la nomenclature totale, que l'on veut la plus complète possible) et aident, avec les pronominaux non essentiels ajoutés aux vedettes (les entrées du dictionnaire), à augmenter de quelques milliers les verbes à conjuguer, en vue d'atteindre au moins les 10 000, nombre lancé par les concurrents.

Il nous est ainsi donné à conjuguer trois unités pour le même verbe ENVOYER: le standard envoyer, son pronominal s'envoyer et le régional (ou dialectal ou provincial ou exotique ou périphérique ou patois, c'est comme on voudra) enwoyer (sans son pronominal, toutefois); il en va de même de abandonner, s'abandonner et abadenner (et bien sûr de donner, se donner et denner); de fermer, se fermer et farmer; de accommoder, s'accommoder et acmoder; de assurer, s'assurer et açartener (de çartain), etc. Certains québécismes ont droit d'entrée avec leur pronominal: astiner et s'astiner, en parallèle avec s'obstiner.

Les 15 000 mots du Dictionnaire de Bergeron se retrouvent dans le Bescherelle

Notre langue française américaine est ici représentée par celle d'un individu, le Québécois Léandre Bergeron, qui a commis en 1980, chez l'éditeur ULB (sic, dans la référence du Bescherelle — dont la maison manifestement connaît peu celle de notre Victor Lévy Beaulieu), un malheureux et prétentieux Dictionnaire de la langue québécoise « rassemblant tous les mots proprement et spécifiquement québécois (...) en n'excluant aucun mot pas beau, vulgaire, polisson, sale, etc. (...) sans censure linguistique ou morale » (Préface).

Ce dictionnaire a été vivement critiqué lors de sa parution et semblait avoir été relégué aux oubliettes. Or, c'est précisément cet ouvrage que le réputé linguiste Michel Arrivé a approuvé pour faire place, dans les listes bescherelliennes, à la langue québécoise; et ce, sans qu'il y ait consultation, du moins apparemment, de nos instances comme entre autres l'Office de la langue française.

Ce choix relève ou de l'ignorance ou de la condescendance ou de la naïveté (comme celle du touriste s'exaltant devant le pittoresque de la misère parce qu'elle a l'exotisme de l'ailleurs). Peu importe la raison: ce qui est grave, c'est que ce manuel de référence et d'apprentissage, le plus gros « vendeur » (peut-être après la Bible) de l'édition française, qui soudain nous inclut et nous implique, va couvrir la planète, se retrouver dans bon nombre de foyers francophones et francophiles, et donner de la langue québécoise (et française) une image biaisée, étriquée et peu fidèle de l'usage qu'il en est fait ici dans les différentes couches de la population.

Les 15 000 mots et 5000 expressions que contient le « Dictionnaire » de Bergeron, dont les entrées verbales — prétendues exclusivement québécoises — se retrouvent et se perpétuent dans le nouveau Bescherelle, constituent, au dire même de l'auteur dans sa préface, une véritable « orgie linguistique ». En effet, la lexicographie de Bergeron relève d'une lexicologie douteuse, qui ne brille pas par sa rigueur taxinomique: les vocables retenus sont un fouillis de formes dont un trop grand nombre sont irrecevables dans un dictionnaire de la langue québécoise, et qui sont, la plupart, des particularismes de prononciation, de graphie, de registre, de région, de métier, d'emprunt à l'anglais ou d'ancienneté — et qui ne sont bien souvent que la manifestation d'un manque d'instruction.

Il ne s'agit pas d'être puriste, parisien à tout prix, et d'élaguer la langue d'ici: loin de là. Il est bien connu qu'un français monolithique (comme d'ailleurs toute langue ou toute population) n'existe pas, ne peut pas exister. La tendance est plutôt à la diversité, à la mise en valeur de l'identité, les 6600 langues existant maintenant dans le monde l'illustrant assez bien. Il n'est pas étonnant qu'il y ait des mots territoriaux, qu'il y ait des variantes articulatoires; le français québécois existe et comme tel a droit à l'existence ainsi qu'au respect.

Mais de là à tout répertorier, à tout inclure pêle-mêle dans un dictionnaire, à mettre sur un pied d'égalité barcer, backer, wésiner et magasiner, abrier ou maganer par exemple, sans faire les distinguos appropriés, il y a une marge. Bien que berouetter (notre barouetter) s'entende dans le Berri, au coeur de la France, cette forme du verbe BROUETTER n'est pas pour autant consignée dans les dictionnaires usuels et le Bescherelle erre en retenant la forme québécoise indexée dans le Bergeron (dont il exclut néanmoins plusieurs verbes, comme fortiller — prononcé fertiller dans le Berri).

Un choix qui relève de l'ignorance ou de la naïveté

Il serait en effet étonnant de retrouver dans le *Robert* ou le *Larousse* (ou n'importe quel autre dictionnaire reconnu) les verbes JETER ou ACHETER ou SEMER sous leur forme chter ou achter ou smer, sous prétexte qu'on les prononce souvent ainsi en faisant disparaître le « schwa » (le e dit muet) dans un registre familier. La lexicographie se doit de faire la part des choses et d'aller à l'essentiel, de démarquer l'accident de la substance. Voilà de toute évidence ce que n'a pas fait Léandre Bergeron, mais c'est là son affaire ou son choix; et tant que son ouvrage reste sur ses tablettes ou est considéré à sa juste valeur, cela ne crée aucun problème, chacun ayant droit de faire ses propres recherches selon ses propres intérêts ou visions.

Ce n'est pas le cas ici: nous sommes tous, comme ressortissants du Québec, directement concernés. Les élucubrations lexicographiques de Bergeron acquièrent tout à coup droit de cité, officialisées qu'elles sont par la célèbre maison parisienne: les québécismes de son choix sont mis sur la place publique de la francophonie.

« C'est dans le *Bescherelle* », diront les mauvais élèves pour se défendre de leur emploi et échapper aux foudres du professeur, voire des parents soucieux du bon parler. On pourra donc désormais conjuguer allègrement (mais écrire sans faute, aux six personnes et à tous les temps et modes, en suivant bien les règles de l'art): « je me nétèye, tu as botché, il yérissait, ça va toffer (ou ça toffera), on loaderait le gun, qu'elle (al ») arte de hauffer, que nous ayons conteurdit, que vous boulshitassiez, ils se seraient extusés, elles avaient feelé bin » ...

C'est la maison Hatier qui est à blâmer, et sérieusement ; pas Bergeron. Le peuple québécois a droit à des excuses (des estuses ?). Le gouvernement du Québec a institué la loi 101 pour protéger la langue française entre autres contre l'abus des anglicismes ; il devrait demander des comptes à Hatier qui fait de l'ingérence linguistique indue en promouvant librement toutes sortes de formes québécoises sans faire les vérifications élémentaires auprès des instances d'ici habilitées dans la matière. Ce manuel devrait être proscrit au Québec comme ailleurs.

Le Bescherelle nouveau s'en vient. Le bon goût voudrait que l'on se ouatche (ou watche, au choix: l'un ou l'autre s'écrit ou s'écrivent).

ACCENT '98 «Parfait pour l'acheteur qui veut une mini qui a du caractère.»

ACCENT '97
AUTOMATIQUE, bas kilométrage
À partir de 44,80$/sem.
Tout inclus, 0$ comptant

HYUNDAI
UNE ÈRE NOUVELLE

Heureusement il y a
LESSARD HYUNDAI

168$* mois
aucun comptant
transport et préparation inclus

Garantie du groupe motopropulseur de 5 ans/100 000 km
Assistance routière de 3 ans/60 000 km

659, boul. St-Joseph
(prolongement de la 80e rue)
Québec 623-5471

* Basé sur le programme H.C.C. seulement. Offre en vigueur jusqu'au 30 décembre 1997. Modèle Accent 3 portes. PDPF à partir de 11 615$. Taux d'intérêt annuel de 3,7%, 168$/mois, 48 mois. Sans obligation au terme du contrat de location. Kilométrage 20 000/an, km excédentaires 6¢/km. Valeur résiduelle 4994$. AUCUN COMPTANT, AUCUN DÉPOT DE SÉCURITÉ, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS. Première mensualité exigible à la livraison, sous réserve de l'approbation du service de crédit. Taxes et immatriculation en sus. Ne peut être jumelé à aucune offre.

QUESTIONS D'ARGENT

Toronto

Suite de TORONTO

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang.
Luscar u r	58950	4.15	4.10	4.10	-0.15
Manalta u	571276	4.20	4.03	4.03	-0.17
Manitoba r	148866	10.85	10.50	10.80	+0.30
Mint mid u	23474	4.60	4.40	4.60	0.00
Morgrd u	8700	5.90	5.85	5.85	0.00
Multi fnd u	7850	8.65	8.40	8.40	-0.10
Newcourt i r	20325	30.30	29.60	29.85	-0.15
Northlnd u	71015	7.25	7.10	7.15	+0.05
Orion i r	6200	5.00	4.90	4.90	-0.15
Pembina u	73100	5.90	5.85	5.85	+0.05
Pengro u r	84625	9.85	9.30	9.40	+0.10
Polar h u	500	7.60	7.60	7.60	-0.20
Rogers s u	2700	5.10	5.10	5.10	+0.10
Ryl host u	39820	7.30	7.10	7.30	+0.10
Sci u	38100	6.00	5.90	5.90	0.00
Superior i	398275	6.25	6.00	6.15	-0.25
Triax r	58495	6.20	6.10	6.15	0.00
Wstcstl u	43300	3.35	3.10	3.10	0.00
Wstshor u	277080	3.69	3.45	3.69	+0.19
Yield m u	1700	12.45	12.25	12.45	+0.20
DISTRIBUTION					
Fidelty 93 u	5100	10.20	10.15	10.15	-0.05
Gaz mtro u	1000	17.45	17.45	17.45	-0.30
Global 3 un	200	7.00	7.00	7.00	-0.25
Global 5 un	500	8.20	8.20	8.20	0.00
Mcknz m u	19374	27.00	26.65	27.00	+0.35
Phoenx h u	1000	14.60	14.60	14.60	+0.10
Public stor	2365	15.00	15.00	15.00	0.00
Tr can pw u	6075	28.60	28.50	28.60	-0.15
DISTRIBUTION					
Cibc 2p w	25000	0.40	0.33	0.40	+0.07
UNITÉS EN FIDUCIE					
Apf en u	17766	8.90	8.80	8.85	-0.15
Arc en u	48724	10.50	10.15	10.35	+0.20
Athab o u	10260	23.20	22.75	23.10	+0.15
Bpi can u	32050	7.70	7.40	7.70	+0.30
C trust un	4413	9.80	9.65	9.80	+0.10
Cdn oil su	28150	25.30	24.95	25.15	+0.15
Cr estate u	34188	13.50	13.10	13.20	-0.30
Cdn res u	34800	7.65	7.50	7.65	+0.15
Cres ii u	12700	8.90	8.85	8.85	+0.05
Enermrk u	82858	6.05	5.95	6.00	0.00
Enrpls fg u	10480	3.60	3.55	3.55	-0.05
Enervst u	24450	7.50	7.00	7.25	-0.25
F mrcntl u	723	12.60	12.50	12.50	+0.10
F premi u	7195	29.00	28.50	28.50	-0.75
Fprm o u	33475	9.00	8.80	8.80	0.00
Freehold u	43453	9.30	9.15	9.25	-0.05
Hcare bio u	2675	6.90	6.65	6.90	+0.10
Kms pwr u	17275	10.95	10.75	10.85	-0.10
Labrador u	17210	12.50	12.10	12.20	-0.10
Legacy h u	6500	9.80	9.80	9.80	+0.05
Luscar u	109411	8.10	7.95	7.95	-0.05
Mtc mort u	5200	1.30	1.20	1.20	-0.35
Maxim u	55550	6.30	5.90	6.00	+0.10
Morisn fac u	22200	9.75	9.50	9.50	-0.15
Nal oil u	37955	8.50	8.10	8.25	+0.05
Nce d u	31888	4.35	4.25	4.35	0.00
Nce ptr u	87376	3.95	3.86	3.95	+0.05
N altamir u	12882	12.50	12.30	12.35	-0.15
Newcstl u	8635	18.00	17.60	18.00	+0.40
North wst u	17352	13.60	13.50	13.55	+0.05
Optus n u	11200	17.50	17.40	17.50	+0.10
Pngrwth u	36150	17.90	17.50	17.85	-0.05
Primwst u	35075	8.15	7.90	8.15	+0.15
Realfund u	20083	15.70	15.50	15.60	-0.10
Riocan u	33882	20.80	20.50	20.50	-0.10
Shininbk u	11700	9.40	9.10	9.40	+0.30
Starcor u	14290	10.00	9.50	9.75	-0.25
Summit u	40255	15.00	14.80	14.95	-0.05
Superior u	54275	13.20	12.75	12.85	-0.05
Taylor g u	19946	9.50	9.00	9.20	+0.20
Templetn u	1970	13.15	13.00	13.10	+0.25
Timbr wes u	12555	11.00	10.50	10.55	+0.30
Viking u	51350	7.50	7.30	7.45	+0.10
Wardley un	3900	6.05	5.80	6.00	0.00
Wstrock iu	4752	8.50	8.30	8.50	0.00
Wstrck liu	3281	8.45	8.25	8.35	-0.15
Transigé en fonds américains					
Alcan d p	3350	26.10	26.00	26.00	-0.25
Arion o	52000	0.60	0.47	0.55	-0.08
Ctfin 5	100	26.05	26.05	26.05	-0.70
Cibc 12 p	1680	26.60	26.05	26.05	-0.85
Cibc 16p	1900	26.00	25.90	25.90	-0.10
Cariben u	2400	9.60	9.55	9.55	-0.25
Dynamic u	1000	6.20	6.20	6.20	0.00
Gst tel	100000	11.75	11.75	11.75	-0.25
Holing c s	500	8.25	8.25	8.25	+0.10
Inco e p	1568	48.30	48.00	48.00	0.00
Kazakhst o	23000	0.67	0.58	0.60	0.00
Mercntl i o	360800	0.66	0.57	0.57	-0.08
Ry bk i	308	27.40	27.40	27.40	-0.10
Ry bk k	2000	26.65	26.30	26.30	-0.10
Seven sea o	41249	19.65	18.50	18.50	-1.00
Td bk g	605	25.80	25.75	25.75	0.00

Obligations

TORONTO (PC) — Les prix étaient variés dans une séance modérée, hier, sur le marché canadien des obligations.
Les obligations à terme de deux ans ont reculé de 11 ¢ à 99,14 $; celles à terme de 10 ans ont grimpé de 25 ¢ à 111,05 $. Celles à long terme ont glissé de 50 ¢ à 125,70 $.
Le rendement des obligations à 8 % échéant en 2027 s'établissait à 6,01 %. L'argent au jour le jour était disponible à un taux de 4,10 %. Ces données sont fournies par RBC Dominion Securities.

	Taux	Prix	Rend.	Chang.
GOUVERNEMENT FÉDÉRAL				
Canada	4.00	15-Mar-99	98.723	5.079 -0.097
Canada	7.75	1-Sep-99	103.658	5.448 -0.132
Canada	4.75	15-Sep-99	99.155	5.263 -0.110
Canada	5.50	1-Feb-00	100.113	5.440 -0.089
Canada	8.50	1-Mar-00	106.126	5.487 -0.110
Canada	7.50	1-Sep-00	104.355	5.529 -0.108
Canada	7.50	1-Mar-01	105.660	5.535 -0.056
Canada	7.00	1-Sep-01	104.779	5.546 -0.037
Canada	9.50	1-Oct-01	113.225	5.560 -0.052
Canada	9.75	1-Dec-01	114.573	5.577 -0.055
Canada	8.50	1-Apr-02	110.974	5.574 -0.026
Canada	7.25	1-Jun-02	107.588	5.611 +0.023
Canada	7.50	1-Dec-02	109.296	5.636 +0.022
Canada	6.50	1-Jun-04	104.641	5.630 +0.129
Canada	9.00	1-Dec-04	118.994	5.652 +0.164
Canada	8.75	1-Dec-05	119.253	5.686 +0.195
Canada	7.00	1-Dec-06	108.899	5.714 +0.230
Canada	7.25	1-Jun-07	111.100	5.712 +0.250
Canada	6.00	1-Jun-08	102.047	5.737 +0.257
Canada	9.50	1-Jun-10	132.150	5.829 +0.239
Canada	9.00	1-Mar-11	128.557	5.860 +0.247
Canada	10.25	15-Mar-14	144.938	5.905 +0.500
Canada	9.75	1-Jun-21	147.873	5.987 +0.543
Canada	8.00	1-Jun-23	125.750	6.011 +0.500
Canada	9.00	1-Jun-25	139.853	6.015 +0.581
Canada	8.00	1-Jun-27	127.377	6.012 +0.529
CMHC	5.10	2-Jun-03	97.516	5.636 +0.013
Real Returns	4.25	1-Dec-21	102.875	4.061 +0.100
Real Returns	4.25	1-Dec-26	103.014	4.072 +0.111
PROVINCES				
Alberta	8.00	1-Mar-00	105.022	5.521 -0.123
Alberta	6.25	1-Mar-01	102.198	5.486 -0.061
Alberta	7.50	1-Dec-05	111.003	5.753 +0.188
B C	9.00	9-Jun-02	111.993	5.642 -0.074
B C	8.00	23-Aug-05	113.482	5.795 +0.164
B C	8.50	23-Aug-13	123.790	6.117 +0.380
B C	8.00	8-Sep-23	122.445	6.226 +0.490
B C Mun Fin	7.75	1-Dec-05	111.802	5.564 +0.188
Hydro Quebec	10.88	25-Jul-01	116.655	5.679 -0.050
Hydro Quebec	7.00	1-Jun-04	105.790	5.921 +0.120
Hydro Quebec	8.50	15-Aug-05	115.075	6.010 +0.180
Hydro Quebec	11.00	15-Aug-20	152.150	6.488 +0.600
Manitoba	7.75	14-Sep-00	105.266	5.632 -0.144
Manitoba	7.75	5-Jun-06	112.494	5.854 +0.198
Manitoba	7.75	22-Dec-25	126.530	6.198 +0.495
New Brunswic	7.00	17-Mar-98	100.565	4.655 -0.024
New Brunswic	8.38	26-Aug-02	110.900	5.663 -0.038
New Brunswic	8.50	28-Jun-13	124.575	6.038 +0.432
Newfoundland	10.13	22-Nov-14	140.100	6.250 +0.490
Nova Scotia	9.60	30-Jan-22	138.937	6.406 +0.510
Ontario	9.00	15-Sep-04	117.699	5.784 +0.159
Ontario	7.50	19-Jan-06	110.367	5.868 +0.189
Ontario	8.00	3-Jun-26	121.776	6.258 +0.496
Ontario Hyd	7.25	31-Mar-98	100.673	4.641 -0.038
Ontario Hyd	10.00	19-Mar-01	112.685	5.652 -0.074
Ontario Hyd	9.00	24-Jun-02	112.822	5.729 -0.038
Ontario Hyd	7.75	3-Nov-05	111.806	5.853 +0.186
Ontario Hyd	8.25	22-Jun-26	124.995	6.342 +0.507
P E I	9.75	30-Apr-02	114.859	5.831 -0.029
P E I	8.50	27-Oct-15	123.854	6.225 +0.459
Quebec	8.00	30-Mar-98	100.800	4.885 -0.040
Quebec	10.25	7-Apr-98	101.500	4.871 -0.050
Quebec	10.25	15-Oct-01	115.225	5.713 -0.050
Quebec	9.38	16-Jun-23	135.075	6.574 +0.550
Saskatchewan	9.68	6-Jul-99	106.499	5.471 -0.126
Saskatchewan	7.50	19-Dec-05	110.490	5.838 +0.188
Saskatchewan	8.75	30-May-25	131.525	6.376 +0.500
Toronto-Met	7.75	1-Dec-05	111.300	5.943 +0.187
SOCIÉTÉS				
AGT Limited	9.50	24-Aug-04	119.070	5.988 +0.139
BC Telephone	9.65	9-Apr-22	137.915	6.518 +0.503
Bell Canada	5.65	13-Dec-02	99.092	5.862 -0.020
Bell Canada	7.80	24-Sep-27	106.162	6.527 +0.443
Bell Can Ent	6.20	28-Aug-07	101.121	6.044 +0.238
Bombardier	7.35	22-Dec-26	108.990	6.647 +0.443
Cdn Occ Pet	6.30	2-Jun-08	99.919	6.310 +0.247
Cdn Util	8.40	1-Jun-05	114.958	5.914 +0.179
Centra Gas	7.80	1-Dec-06	110.947	6.186 +0.218
Cleamet	0.00	13-Aug-07	63.500	10.816 0.000
Cons Gas Mtn	5.49	1-Oct-02	96.798	5.780 -0.019
Crestar En	6.45	1-Oct-07	98.689	6.633 +0.231
Finning Ltd	6.60	8-Dec-06	102.544	6.255 +0.209
Hudson Bay C	6.25	14-Mar-03	99.707	6.314 +0.022
Intrawest	6.85	2-Dec-02	98.972	7.099 -0.020
Investors Gr	6.65	13-Dec-27	99.666	6.676 +0.416
Nov Canada	5.75	1-Apr-02	99.915	5.770 -0.019
Nov Canada	6.60	1-Dec-06	104.203	5.985 +0.212
Nov Canada	7.40	1-Jun-27	113.348	6.388 +0.472
Nova Gas	8.30	15-Jul-03	110.485	6.251 +0.071
Pancdn Petr	8.75	4-Nov-05	117.009	6.007 +0.189
Paco Petrol	6.60	15-Sep-07	99.867	6.617 +0.222
Precision Dr	6.85	26-Jun-07	101.592	6.622 +0.230
Royal Bk	5.40	3-Sep-07/02	98.246	5.830C -0.019
Royal Bk	6.75	4-Jun-15/07	104.533	6.111C +0.227
Sask Wheat	6.60	18-Jul-07	99.837	6.622 +0.229
Suncor inc	6.10	7-Aug-07	98.919	6.250 +0.233
Talisman	9.80	22-Dec-04	126.376	6.170 +0.163
Thomson Corp	6.50	9-Jul-07	101.677	6.263 +0.235
Westcoast Ene	6.75	15-Dec-27	101.603	6.626 +0.55

Titres au comptoir

TORONTO - Le relevé des actions négociées au comptoir est fourni par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Le volume comprend les transactions pour clients et les échanges entre courtiers.

Titres	Vol.	Haut	Bas	Fer.	Chan.
AE mvs	1623	1.600	1.600	1.600	0.000
AE sv	1623	1.600	1.600	1.600	0.000
Avl infor	38500	0.300	0.260	0.300	+0.020
Active C	20400	1.550	1.200	1.550	0.000
Afton Food	224099	0.120	0.100	0.110	+0.010
Akrokeri G	44300	0.200	0.130	0.200	+0.030
Alterra	400	0.200	0.200	0.200	—0.050
Ambrex M	33000	0.060	0.050	0.060	+0.010
A Telesorc	120530	3.200	2.950	3.200	+0.220
Ansil Res	2000	0.800	0.800	0.800	0.000
Atapo M	3100	1.000	0.750	1.000	0.000
Bactech	5000	0.700	0.700	0.700	—0.100
Banro Res	10000	5.250	5.250	5.250	+0.250
Bev gin	26850	1.700	1.700	1.700	0.000
Blk Mtn	12350	2.560	2.540	2.560	+0.020
Black Perl	82520	0.280	0.230	0.230	—0.020
Borealis	2000	2.150	2.100	2.100	0.000
Brazilian	623957	0.100	0.050	0.090	+0.020
Breckndg	30000	0.100	0.100	0.100	—0.100
Bridge it	500	1.000	1.000	1.000	0.000
CLN Ven	7000	1.100	1.100	1.100	0.000
Cable Sat	31950	2.400	2.300	2.350	+0.050
Cabot Crk	7500	0.070	0.070	0.070	0.000
Canuc res	120039	0.290	0.260	0.280	+0.020
Canfibre G	3500	1.450	1.300	1.300	—0.150
Castello	59000	0.200	0.200	0.200	0.000
Cntry Circ	15000	0.050	0.050	0.050	0.000
Champion	4700	2.150	2.150	2.150	0.000
Channel I	217000	0.030	0.025	0.030	+0.005
Chivor Em	125	0.010	0.010	0.010	0.000
Col Metl	71000	0.600	0.550	0.600	0.000
Complex	3500	0.200	0.200	0.200	0.000
Concaper A	3000	0.970	0.970	0.970	—0.030
Condor Gl	17000	0.260	0.260	0.260	+0.010
Control Ad	2000	1.900	1.850	1.850	—0.050
Copper H	10000	0.250	0.150	0.150	—0.250
Crystlog	20200	25.000	23.500	24.500	0.000
Darnley	3000	1.500	1.500	1.500	—0.050
Davidson T	1000	0.050	0.050	0.050	0.000
Diversaf	1500	0.650	0.650	0.650	0.000
Divrsnet	162	0.900	0.900	0.900	—0.300
D Txtl B	500	24.500	24.500	24.500	0.000
Dura Prod	245501	3.850	3.700	3.700	—0.200
EWMC In	36100	0.750	0.650	0.700	+0.020
E Asia Gold	50	0.200	0.200	0.200	0.000
Eloro res	5000	0.330	0.330	0.330	—0.020
Emerging	12500	0.050	0.050	0.050	+0.010
Enghouse	1500	9.875	9.875	9.875	—0.250
Enginrng P	700	5.875	5.875	5.875	0.000
Euro Dsny	150	1.600	1.600	1.600	0.000
Expl Min	15000	0.050	0.050	0.050	0.000
Ft Capital	1800	0.010	0.010	0.010	0.000
Forini Gr	7066	0.060	0.060	0.060	0.000
Findore	115720	1.550	1.400	1.450	—0.110
Flying Disc	50000	0.200	0.190	0.200	+0.010
Footmax H	1250	0.880	0.880	0.880	+0.050
Forest Hill	19600	1.150	1.050	1.150	0.000
Forsys C	29150	1.100	1.000	1.000	—0.350
GHP Expl	19447	2.100	2.000	2.100	—0.050
Galavu En	20000	0.680	0.680	0.680	—0.020
Gemstar	21100	0.350	0.200	0.350	0.000
Genoil I	107000	0.200	0.200	0.200	+0.010
Georgian B	3000	0.800	0.800	0.800	—0.200
Gibraltar S	10400	0.500	0.500	0.500	0.000
Gl Harker	23170	0.500	0.500	0.500	0.000
Gld Hill	3000	0.080	0.080	0.080	—0.010
Goldmint	10450	1.850	1.200	1.850	0.000
Greenlight	9300	0.370	0.330	0.330	—0.040
Gregor G	102000	0.090	0.080	0.080	—0.010
Guyana	42165	0.650	0.580	0.650	+0.050
Harte Res c	15000	0.050	0.050	0.050	—0.050
Heartland	2000	0.300	0.300	0.300	0.000
Hi amer	1666	0.120	0.120	0.120	—0.060
High nth	43900	0.100	0.100	0.100	0.000
Hurican w	10000	4.250	4.250	4.250	0.000
Ibi Corp	290000	0.070	0.065	0.070	+0.005
Imi Intl	4000	0.800	0.800	0.800	+0.050
Imp Plast	110200	1.150	1.000	1.000	0.000
Innomat S	513400	0.170	0.130	0.130	—0.020
Internet L	54550	2.900	2.750	2.900	+0.050
I Hospitl	8300	0.900	0.900	0.900	0.000
Int larder	110000	0.020	0.010	0.010	0.000
I Precious	50	1.750	1.750	1.750	+0.250
I Telpresnc	67120	0.150	0.130	0.140	—0.010
Interoil	12000	8.500	8.000	8.000	—0.750
Intlprov V	17000	0.600	0.600	0.600	0.000
Interquest	33750	0.200	0.180	0.200	+0.020
Janna Sys	86000	1.000	0.900	1.000	+0.150
Java Gld	15000	0.300	0.280	0.300	0.000
Java Jo	2000	1.000	1.000	1.000	—0.050
Jetcom Inc	25500	0.500	0.400	0.500	0.000
KPI Intl	5450	1.450	1.400	1.400	0.000
Kafus Cap	3000	5.625	5.500	5.500	+0.125
Kazakstn	66000	0.070	0.050	0.060	0.000
Kidston	2000	0.400	0.400	0.400	0.000
King Prod	17200	1.250	1.200	1.250	0.000
Krystal Bd	6700	1.200	0.750	1.200	+0.200
L& print	1067	1.800	1.800	1.800	0.000
Lakfield M	2000	0.750	0.750	0.750	+0.050
Lakota Res	6800	1.000	1.000	1.000	—0.350
Lasermed	28000	1.250	1.150	1.250	0.000
Legacy Ex	250	0.250	0.250	0.250	—0.150
Leisure C	6400	1.450	1.350	1.450	+0.100
Lenox Ply	14500	1.000	0.950	0.950	—0.050
Life C	82600	1.050	0.950	0.950	0.000
Lignex Inc	6000	0.080	0.080	0.080	+0.010
Link Minrl	236350	0.060	0.040	0.045	—0.005
Lyndex E	19000	0.200	0.180	0.200	+0.020
Lynx golf	100	0.680	0.680	0.680	—0.050
MCK Mng	14000	0.350	0.350	0.350	0.000
MICC 85	3200	12.750	11.500	12.750	+1.250
Macdonald	15000	0.090	0.090	0.090	+0.030
Magnifm A	10000	0.900	0.900	0.900	—0.450
Magra Com	1000	1.150	1.150	1.150	—0.200
Mantur	76000	0.210	0.200	0.210	0.000
Manfrey Cp	1695	0.050	0.050	0.050	0.000
Maple Mn	24580	0.280	0.260	0.260	—0.020
Materials	12500	0.040	0.040	0.040	0.000
Med res. intl	3225000	.090	0.070	0.080	0.000
Meridian	15500	0.450	0.380	0.450	0.000
Midswana	2000	0.100	0.100	0.100	0.000
Milstrem	331181	0.470	0.420	0.440	+0.010
Monywrth	5200	5.250	5.000	5.000	—0.250
Mustang	53000	0.480	0.430	0.430	—0.020
Nsi Comm	5100	0.300	0.300	0.300	0.000
Nastek	1500	0.600	0.600	0.600	0.000
Navitrak	4000	1.350	1.350	1.350	—0.050
Neotel Inc	1000	0.100	0.100	0.100	—0.100
Noble hs	430000	0.155	0.140	0.150	0.000
N Amer D	83500	1.000	0.850	0.900	—0.100
Nth Gamin	2200	0.150	0.150	0.150	0.000
N Growth	250	2.500	2.500	2.500	+0.500
Nucanol	15300	1.400	1.300	1.400	0.000
Olympic	3250	0.430	0.430	0.430	0.000
Optimal A	400	8.000	8.000	8.000	0.000
Oro Res	120300	0.130	0.120	0.120	0.000
Oroperu	214681	0.900	0.580	0.750	+0.170
Outer Edge	2650	0.300	0.300	0.300	0.000
Pace Corp	208837	0.060	0.040	0.040	—0.020
Pn African	58000	0.070	0.060	0.060	+0.010
Prtnr Jet	24000	2.180	2.180	2.180	0.000
Perlite	100000	0.250	0.250	0.250	—0.040
Phrmex I	18000	0.180	0.180	0.180	0.000
Pinetree C	833	0.550	0.550	0.550	0.000
Platexco	23300	4.350	4.000	4.000	+0.100
Platexco w	5000	1.400	1.400	1.400	0.000
Polyphalt	16013	0.950	0.860	0.900	+0.040
Prospec	48000	0.220	0.200	0.200	—0.010
Q-ent	2000	0.020	0.020	0.020	0.000
Quadra r	47000	0.250	0.200	0.250	+0.020
Quartz Mtn	160	0.300	0.300	0.300	0.000
Res Intl	25000	0.080	0.080	0.080	0.000
Racad Tec	4000	0.250	0.250	0.250	—0.050
Radiant E	2500	2.000	1.900	2.000	+0.070
Radiant W	9000	0.300	0.250	0.300	+0.030
Rally Ener	119634	1.450	1.300	1.420	+0.040
Ramport	17000	0.580	0.500	0.580	—0.050
Reclamatn	220000	0.040	0.030	0.030	+0.005
Regal Gld	19500	0.150	0.130	0.130	—0.020
Reg Cablsys	1000	7.500	7.375	7.500	+0.125
Renco Res	135000	0.110	0.080	0.080	—0.020
Romios G	2000	0.900	0.900	0.900	0.000
Root Ind	40983	0.030	0.030	0.030	0.000
Rux Res	44000	0.100	0.100	0.100	—0.010
St Lucie E	1000	0.450	0.450	0.450	—0.050
Sand River	125000	0.200	0.150	0.200	+0.050
Sirit Tech	11649	1.150	1.100	1.150	+0.050
Sthn Reef	200	1.250	1.250	1.250	0.000
Spartec Int	60000	0.120	0.080	0.100	+0.020
Stmfrd Intl	28000	1.650	1.510	1.650	+0.050
Star Group	345000	0.020	0.015	0.020	+0.005
Stef Intl	12000	0.080	0.080	0.080	+0.020
Stockgard	800	0.100	0.080	0.080	—0.070
Strike M	7000	0.140	0.140	0.140	—0.010
Storimin	101000	0.095	0.090	0.095	+0.005
Tnk Resrcs	76200	0.450	0.350	0.410	+0.010
Tagalder	40000	0.030	0.020	0.030	+0.010
Tecnopetr	6700	0.350	0.350	0.350	0.000
Templtn 96	400	71.000	71.000	71.000	+6.000
Trsnacific T	10000	0.020	0.010	0.020	+0.005
Triarx Gld	4400	0.030	0.030	0.030	—0.020
Tri Ltrl Inv	5500	0.300	0.300	0.300	+0.050
Tropika	1500	0.090	0.090	0.090	0.000
Tyranex	10000	0.130	0.130	0.130	—0.020
Ungava M	1000	0.150	0.150	0.150	—0.050
Unirom tec	188542	0.150	0.100	0.130	0.000
Vedron Gld	117500	0.160	0.135	0.160	+0.010
Venga Aro	428157	0.005	0.005	0.005	0.000
Verena Mn	2000	0.200	0.200	0.200	0.000
Vic Graph	74500	0.120	0.050	0.120	+0.050
Win Gamin	41700	2.550	2.350	2.400	—0.050
Waseco R	25000	0.200	0.200	0.200	+0.020
Westhope C	39675	2.180	2.160	2.180	0.000
World Heart	1000	6.500	6.500	6.500	—0.250
Wld W Tech	10500	0.250	0.250	0.250	—0.030
World wid	14400	1.200	1.200	1.200	0.000
Zamora G	21000	0.040	0.040	0.040	+0.010
Zenmac Z	78000	0.250	0.250	0.250	0.000

Accélération du commerce mondial

GENÈVE (AFP) — L'expansion du commerce mondial devrait s'accélérer en 1997 par rapport à 1996, grâce à une forte demande en Amérique du Nord et du Sud ainsi qu'une reprise économique en Europe occidentale, estime l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans son rapport annuel publié hier.

Les chiffres de ce rapport s'arrêtent au mois d'août, au début de la crise financière et monétaire en Asie, et avant que la Thaïlande, l'Indonésie et la Corée du Sud ne se trouvent contraintes de demander l'aide du Fonds monétaire international (FMI).

L'OMC n'en maintient pas moins sa prévision d'une croissance de 7 % en termes réels du commerce mondial en 1997, contre 5 % en termes réels en 1996, année où le commerce mondial s'était « notablement ralenti » après deux années favorables.

« Si la croissance du commerce est aussi vigoureuse au deuxième semestre de 1997 qu'elle l'a été au premier, l'expansion du commerce mondial des marchandises pourrait atteindre 7 % sur l'ensemble de l'année », écrit le rapport de l'OMC.

« En Asie, la croissance des importations devrait se situer à peu près au même niveau qu'en 1996 et donc être inférieure à celle du commerce mondial